



AMBASSADE DE SUISSE
EN FRANCE

R.P. no. 68 - SO/md

Algérie-Maroc

L'opinion de M. Beuve-Méry,
Rédacteur en chef du "Monde".

Paris, le 24 octobre 1963.

CONFIDENTIEL

Monsieur F.T. Wahlen
Conseiller fédéral
Chef du Département politique
Berne

Monsieur le Conseiller fédéral,

Mon interlocuteur est un bon "démocrate", même légèrement progressiste. Il passe pour un ami du Maghreb, où il est souvent reçu et dont il avait toujours prôné l'émancipation.

1. "La seule chose sûre dans cette affaire, dit-il, est que les Marocains mentent un peu moins que les Algériens". Evidemment, ajoute-t-il, personne ne prétend que Hassan II soit un homme d'Etat uniquement préoccupé de son peuple, entièrement désintéressé, et que sa vie privée ne donne lieu à aucune critique. On ne peut pas dire non plus que le Maroc soit sans tache dans cette affaire d'ambitions territoriales. Dès l'émancipation, certains cercles marocains ont avancé de vastes revendications géographiques. Le Roi, plus réaliste, ayant déjà de la peine à tenir en laisse sa gauche, ne peut toutefois pas, par dessus le marché, mécontenter sa droite en refusant de prendre à son compte les ambitions territoriales de celle-ci.

Il y a eu, avant la fin de la guerre d'Algérie, des entretiens algéro-marocains et des promesses algériennes visant certaine révision territoriale en faveur du Maroc, ou du moins l'ouverture de pourparlers là-dessus. Cela entre Hassan II et les leaders algériens d'alors.

46pin



Au cours de l'été, les Marocains ont occupé civilement des points contestés, considérés jusqu'ici comme territoires algériens.

2. Mon interlocuteur (qui n'est pourtant pas un homme de droite) croit à la réalité du complot contre la vie de Hassan II, en août dernier, dans lequel il voit une certaine inspiration algérienne et même nasserienne.

Il ajoute que, l'attentat n'ayant pas réussi, les Algériens sont passés à un autre genre d'action. Depuis le début d'octobre seulement, dit-il, il y a eu des opérations proprement militaires dans les régions contestées, et celles-ci sont des opérations algériennes.

Quoi qu'on puisse dire de l'état constitutionnel, politique et social du Maroc, ajoute-t-il, l'Armée marocaine est supérieure à l'actuelle A.N.P. algérienne. Techniquement, s'il le voulait, le Maroc pourrait écraser l'Armée algérienne. Le Roi se garde bien de l'essayer. Il s'efforce au contraire de tenir ses divisions à distance des zones contestées. Pour des raisons de politique intérieure, il ne peut pas renoncer à certaines revendications de principe, mais il ne veut pas non plus de bagarre généralisée.

Dans ces conditions, dit-il, les Algériens peuvent exécuter avec succès des petites actions militaires locales, plutôt d'importance optique.

D'après cet observateur pourtant fort modéré, et qui n'est pas un conservateur, il s'agit du côté algérien d'une phase de l'action générale visant à exporter la révolution arabe dans tout le Maghreb. Le premier visé est le Roi Hassan II, auquel Ben Bella vient d'adresser de graves injures personnelles. La Tunisie et la Libye seraient des régimes visés par la suite. La position de l'Algérie par rapport au Maroc (plus tard, à la Tunisie et à la Libye) est celle de l'Egypte par rapport à la Syrie, comme aussi à la Jordanie et à l'Arabie Saoudite.

Il ne s'agit donc pas d'opérations militaires importantes, mais d'une offensive à très long terme, par différents moyens, contre un régime, dans un but révolutionnaire, en vue de bâtir un jour un Etat socialiste du Maghreb unifié, d'inspiration algérienne ou égyptienne. Ce sont (dans le domaine du Maghreb) les visées de Nasser par rapport au Proche Orient. Un nouveau front, une controverse politique et sociale à long terme, s'ouvre dans le Maghreb. Ce front durera aussi longtemps que pourra tenir la monarchie marocaine. Avec une meilleure armée, et un sentiment national plus prononcé dans le peuple, Hassan II se trouve dans la position du Roi de Jordanie.

3. Position de la France.

Le Général de Gaulle, dit mon interlocuteur, est sentimentalement du côté du Roi Hassan II (fils de son ami Mohamed V, et dont les sentiments francophiles ne font pas de doute).

Rationnellement, il ne peut pas être contre l'Algérie, parce qu'il faut maintenir aussi longtemps que possible la fiction d'une Algérie amie de la France, et qu'il s'y trouve encore beaucoup d'intérêts à défendre. La mise en oeuvre de la force de frappe dépend encore, pendant trois ans, de la région de Reggane, dans l'est algérien où, d'après la lettre des Accords d'Evian, la France est autorisée à continuer ses expériences. Le futur "polygone" pour la force de frappe française qu'on s'efforce de mettre sur pied à Tahiti (ce qui n'est guère facile compte tenu des distances), ne sera prêt, d'après les calculs actuels, que dans trois ans. Pendant encore trois ans au moins, la mise sur pied de la force de frappe, pièce centrale de la politique du Général, ne tient qu'au bon vouloir de Ben Bella et de ses successeurs. Ceux-ci le savent pertinemment. Le nouvel Ambassadeur d'Algérie vient d'y faire une allusion assez brutale devant des journalistes. L'Algérie a par là, comme on dit, "barre" sur le Général de Gaulle. La plus faible prise de position en faveur du Maroc ferait sauter une des dernières stipulations des Accords d'Evian, à laquelle on tient tellement, à Paris.

- 4 -

Il est pourtant difficile et paradoxal pour la France de se désintéresser de cette grave querelle entre ceux qui ont été, jusqu'à il n'y a guère longtemps, ses deux principaux territoires d'outremer. Mais, dans l'esprit du Général, la raison et ses intérêts commandent cette difficile et paradoxale impartialité.

*

L'opinion ci-dessus a un certain intérêt de par l'autorité morale qu'exerce toujours mon interlocuteur qui, de plus, ne se sent aucunement lié au régime actuel.

J'ajoute que, dans les milieux officiels, on fait confiance à l'armée marocaine, à son armement, à l'esprit national marocain, pour ne pas céder à la subversion. Mais on craint par dessus tout une répétition des tentatives d'attentat d'août dernier contre Hassan II. La monarchie marocaine ne survivrait pas à son actuel détenteur. Et avec la monarchie, quoi qu'on pense de Hassan II, disparaîtraient les dernières structures marocaines qui puissent s'opposer au benbellisme, au Maroc.

Veuillez agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, l'assurance de ma haute considération.

L'Ambassadeur de Suisse :

A. Soldati

A. SOLDATI.